MISSIONS

DE

LA CONGRÉGATION

DES

Missionnaires Oblats

DE

MARIE IMMACULÉE

61e ANNÉE

Num. 230. — Mars-Juin 1927.



ROME (102)

MAISON GÉNÉRALE O. M. I.

5, Via Vittorino da Feltre, 5.

de Paris, répondant à l'invitation du Comité catholique des Amitiés françaises à l'Étranger, entouré de NN. SS. Baudrillart et Chaptal, Mgr Grouard apparut encore. A la suite de l'éloquent rapport sur l'Œuvre française par Mgr Beaupin, il transporta ses auditeurs au fond du pays des glaces, où fut si bienfaisante toujours l'amitié de la France, mère de tant de Missionnaires...

Et, au train suivant, notre Patriarche de l'apostolat partait pour la Lorraine, l'Alsace, l'Allemagne, la Pologne, etc...

III. — L'Œuvre de Presse Catholique à Winnipeg.

On était en l'année 1907. La grande immigration européenne avait, déjà, déversé ses flots de nouveaux arrivés dans les plaines de l'Ouest canadien.

Pour répondre aux besoins religieux de ces nouveaux immigrants, la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée avait fondé, à Winnipeg, une paroisse polonaise et une paroisse allemande. Dans la Saskatchewan, nos Péres s'étaient mis à la tête de différents districts et y construisaient, à la hâte, écoles et églises et presbytères.

Mais, malgré la bonne volonté des Missionnaires, on sentait qu'un grand nombre de ces immigrants restaient éloignés de tout contact religieux. Pour combler cette lacune, nos Pères Allemands eurent l'heureuse idée de fonder un journal catholique qui irait, de semaine en semaine, porter aux nouveaux arrivés la bonne nouvelle de l'Évangile — qu'ils ne pouvaient recevoir des lèvres du Missionnaire. Telle est la pensée maîtresse qui a présidé à la fondation de l'Œuvre de Presse catholique de Winnipeg, que nos Pères dirigent depuis bientôt vingt ans.

En effet, c'est le 25 juillet 1907 que le Lieutenant-Gouverneur de la Province du Manitoba signait les lettres patentes qui constituaient la nouvelle organisation en Compagnie légale, à responsabilité limitée, sous le nom de

West Canada Publishing Company. Le nom du journal qu'on venait de fonder était celui de « *West Canada* »; la Compagnie organisée pour sa publication prit, tout simplement, le nom du journal et le fit sien.

Le grand courant d'immigration, qui se dirigeait vers l'Ouest, ne nous apportait pas seulement des Allemands; mais de nombreux Polonais venaient aussi augmenter le nombre des catholiques de l'Ouest canadien et y compliquer, pour leur part, le problème religieux. Nos Pères Polonais, qui ne pouvaient d'eux-mêmes atteindre toute cette nouvelle population, songèrent aussi à fonder un journal.

Quelques laïques Polonais, à peu près un an plus tôt, avaient lancé un journal, sans but bien déterminé, sinon de fournir à leurs concitoyens un organe dans leur langue ; mais les fonds nécessaires vinrent bientôt à manquer; et nos Pères Polonais s'emparèrent de l'œuvre, en lui donnant une orientation essentiellement catholique.

L'Œuvre de Presse était donc fondée, et de ses ateliers sortaient, déjà, deux journaux catholiques hebdomadaires : le « *West Canada* » (allemand) et la « *Gazette catholique* » (polonais).

Nos Pères Allemands et Polonais n'avaient pas été, cependant, les premiers à réaliser l'importance et la nécessité du journal catholique dans les plaines de l'Ouest. Mgr TACHÉ, en 1882, fondait un journal catholique anglais, sous le nom de « *North-West Review* ». Ce journal, comme toutes les œuvres de presse naissantes, connut des jours bien pénibles, et ce n'est que grâce à la générosité de ce grand archevêque qu'il put se maintenir. Mgr TACHÉ en reconnaissait tellement la nécessité, qu'il versa, pendant plusieurs années, la somme de $ 25 par semaine dans son maigre budget.

Dirigé, d'abord, par des laïques, ce journal anglais fut confié, plus tard, aux RR. PP. Jésuites. Le Père Drummond en fut le rédacteur, pendant plusieurs années. Vers 1904, le journal passa, de nouveau, en des mains laïques.

Il était sur le point de disparaître, lorsque nos Pères, en 1908, le prirent à leur charge. Les sacrifices consentis dans

ce but furent assez lourds et expliquent, en partie, les difficultés financières qui, vers la fin de 1909, mirent l'Œuvre de Presse tout entière en péril. La Congrégation, comme telle, n'y avait, jusqu'à ce moment, fait aucune mise de fonds considérable ; mais, réalisant toute l'importance de cette nouvelle fondation, le Conseil provincial, après s'être muni des autorisations nécessaires, non seulement devint actionnaire pour une assez large somme, mais consentit aussi à garantir un emprunt de banque de $ 20.000. On peut dire qu'à ce moment l'Œuvre était fondée; mais elle était loin d'avoir acquis la stabilité qu'une œuvre de ce genre doit avoir.

***

Nos Pères Allemands et Polonais étant obligés de se consacrer, de plus en plus, à la desserte des paroisses et des missions, le R. P. Prisque MAGNAN, alors Provincial, décida de nommer un nouveau directeur à la tête de l'Œuvre. C'était au mois de décembre 1909. Encouragé par la sympathique coopération de nos Pères Allemands et Polonais et de tous les autres Pères Oblats de l'Ouest canadien, le nouveau directeur se mit courageusement au travail ; et, grâce à quelques laïques dévoués et intelligents qu'il eut la bonne fortune de grouper autour de lui, l'Œuvre put se développer d'une manière remarquable.

Cette fondation avait vu le jour dans un local beaucoup trop restreint, situé à l'angle des Rues Andrews et Collège, tout près de la Paroisse allemande de Saint-Joseph. La Congrégation possédait, à ce moment, un beau terrain sur l'Avenue McDermot, tout près de la Paroisse canadienne-française du Sacré-Cœur ; et le Conseil provincial y approuva la construction d'une nouvelle bâtisse à deux étages, de 50 sur 85 pieds. C'était au printemps de 1910. Le Très Révérend Père Général, qui se trouvait en visite au Manitoba cette même année, prit connaissance de ces projets et les approuva. Il voulut, cependant, que les autorités ecclésiastiques prissent une plus large part des responsabilités financières de l'Œuvre ; et c'est grâce à son

intervention bienveillante que Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface voulut bien consacrer à la nouvelle Œuvre la somme de $ 10.000, — montant qui fut, plus tard, augmenté de $ 5.000, lorsque la fondation du journal français fut décidée.

La question financière, dans une œuvre de ce genre, étant toujours la grande difficulté à surmonter, le matériel d'imprimerie se trouvait, naturellement, être assez réduit. Le nouveau directeur employa une partie de l'argent reçu à le compléter, et l'on fit l'achat de quelques-unes des pièces les plus essentielles.

Dès les débuts, nos Pères Allemands comprirent qu'une œuvre de presse, comme celle qu'ils avaient fondée, pourrait difficilement se soutenir d'elle-même. Ils décidèrent donc d'y ajouter un magasin d'objets de piété et d'ornements d'église, dont les profits seraient employés à combler les déficits des journaux. Cette œuvre connexe devait, au cours des années, se développer d'une manière si satisfaisante que, vers l'année 1920, on réalisait la somme de $ 20.000, qui fut consacrée à payer l'emprunt de banque garanti par les Pères Oblats en 1909.

Le courant d'immigration, qui avait déversé dans l'Ouest canadien un si grand nombre d'Allemands et de Polonais, nous amena aussi une forte population de Ruthènes catholiques. L'évangélisation de ce dernier groupe se compliquait par la différence de rite et le manque absolu de prêtres ruthènes.

Mgr Langevin comprit qu'un journal ruthène pourrait contribuer, d'une manière efficace, à sauvegarder la foi de ces immigrés et en décida la fondation. Il fut encouragé à prendre cette décision par le Délégué Apostolique lui-même.

Cette nouvelle publication mettait au nombre de quatre les journaux que l'Œuvre de Presse avait à diriger, — c'est-à-dire : allemand, polonais, anglais et ruthène.

Le nouveau journal, sous la direction de nos Pères, atteignit, bientôt, un tirage de près de 10.000, ses finances étaient en bon état, et il semblait réaliser le bien pour lequel on l'avait fondé.

Mgr Niceta Budka, Évêque des Ruthènes, prêtant l'oreille à des conseils trop intéressés, nous enleva alors le journal, pour le faire imprimer dans son propre atelier.

Les difficultés financières ne tardèrent pas à l'assaillir ; et, quelques années plus tard, il nous revenait, avec un tirage réduit de moitié, une dette de plus de $ 8.000 et presque aucune ressource. Comme il s'agissait d'une œuvre catholique, nos Pères consentirent, de nouveau, à accepter le journal comme partie de leur Œuvre. Nous aurons à dire, plus loin, quelles épreuves cet acte de charité devait leur apporter.

L'Œuvre de Presse devait son organisation à nos Pères Allemands et Polonais ; mais Mgr LANGEVIN, dès le printemps de 1910, y avait manifesté tant d'intérêt, que l'on peut dire qu'à partir de cette date il en devint l'âme dirigeante. Plus que tout autre, peut-être, il comprenait l'importance et le rôle tout spécial du journal catholique. C'est pourquoi, voyant les différentes nationalités de son diocèse dotées d'un organe franchement catholique, il voulut faire pour les siens ce qu'il avait fait pour les autres.

A une réunion des directeurs de la Compagnie, tenue le 11 février 1913, la fondation de la *Liberté* était décidée, en principe, et ordre était donné au gérant de prendre les dispositions nécessaires pour en assurer le succès.

Le nouveau journal eut des débuts assez difficiles. Il se heurta à des préjugés politiques fortement enracinés ; mais son esprit de franche indépendance, de dévouement patriotique et de catholicisme combatif lui valut, en peu de temps, la confiance de la population de langue française du Manitoba. Avec l'augmentation de son tirage et de sa clientèle d'annonceurs, le journal put, bientôt, faire face à ses dépenses et même montrer un léger surplus.

***

En 1912, l'Œuvre fit des placements considérables dans des immeubles de la Ville de Winnipeg. Les directeurs ne voulaient, en aucune manière, spéculer ; mais les profits

que tout le monde réalisait, à cette date, sur des placements de ce genre avaient fait espérer aux directeurs que, temporairement, ils ne pouvaient trouver meilleur emploi pour les capitaux dont ils disposaient.

La grande Guerre et ses conséquences pour l'Ouest canadien — et classons, parmi celles-ci, la cessation presque complète de toute immigration — eurent vite fait de dissiper les espérances que les directeurs avaient entretenues au sujet de ces placements. Au lieu d'être une aide puissante, ils furent, bientôt, une cause d'ennuis sérieux. Les grandes choses qu'on avait espérées, pour le développement futur de l'Œuvre, ne se sont jamais réalisées.

Au mois d'août 1914, lorsque la guerre éclata, la *West Canada Publishing Co.* se voyait propriétaire de cinq journaux hebdomadaires, publiés en cinq langues différentes. Elle éditait aussi des almanachs catholiques en français, en anglais et en allemand. Elle avait, en plus, un département considérable de travaux d'imprimerie ; et son outillage, qui valait à peu près $ 40.000, était loin d'être complet, mais il permettait d'imprimer, quoique difficilement, les cinq journaux et de faire les autres travaux confiés à l'atelier.

Mais la guerre, avec ses répercussions, rendit la gérance de la Compagnie de plus en plus pénible. Des difficultés d'ordre naturel — telles que le choc des idées nationales, les préjugés de race, de très vives discussions dans le bureau ou l'atelier — compliquèrent tellement les choses, que l'on crut, un moment, qu'il nous serait nécessaire ou d'abandonner l'Œuvre complètement ou de la diviser en autant de départements qu'il y avait de nationalités. Mais ce dernier plan offrait des difficultés réelles, puisqu'il aurait fallu cinq ateliers, au lieu d'un, et autant de bureaux d'affaires. Tout le monde y mit un peu de bonne volonté ; et les nuages, qui s'étaient amoncelés dans un ciel jusqu'alors serein, se dissipèrent, bientôt, pour faire place à de louables sentiments de charité chrétienne.

Cependant, on n'avait pas compté avec des préjugés de race absolument en dehors de notre portée. Le Gouvernement canadien, poussé par un patriotisme mal éclairé,

ordonna la cessation de tous les journaux publiés en langues ennemies. De ce fait, notre Compagnie perdait ses journaux allemands et ruthènes.

La Compagnie — qui avait toujours compté sur le profit qu'elle faisait avec ses impressions commerciales pour combler les déficits des journaux — se vit, pour la première fois depuis 1910, en déficit, et l'on songea sérieusement à une liquidation. Des amis éclairés nous conseillèrent de tenter un nouvel effort. Tout le monde s'y mit de bon cœur; et, les affaires venant à reprendre en 1916, la Compagnie put, de nouveau, faire face à toutes ses obligations. Elle réussit, de 1917 à 1920, à plus que doubler son matériel d'imprimerie; et, à la fin de 1924, elle se voyait propriétaire d'un outillage évalué, au prix courant, à près de $ 100.000, — et, presque tout, de premier ordre. Mentionnons, entre autres : cinq machines linotypes, deux machines monotypes complètes, trois presses Miehle pour travaux de ville, une presse à journaux, une grosse presse demi-rotative également pour journaux, deux presses Nelly, un grand couteau à papier à action automatique, et tout le menu matériel d'une salle de composition et de reliure qui va avec une grande imprimerie.

A l'automne de 1919, notre Compagnie voulut avoir un pied-à-terre, à Saint-Boniface, et acheta, dans ce but, l'ancien atelier du journal *Manitoba*, pour la somme de $ 6.000. Cet atelier est encore en opération et est maintenu comme succursale de l'Œuvre principale.



Nous avons fait allusion, dans un paragraphe précédent, aux épreuves qu'apporta à notre Œuvre la publication du journal ruthène. Ce dernier, en effet, au mois d'octobre 1924, publiait un article contre un groupe de concitoyens qui s'étaient formés en église indépendante. Tout ce qui y était affirmé était vrai, mais la preuve juridique était difficile à établir; et, après un assez long procès, le journal ruthène fut condamné à payer $ 7.000 de dommages et tous les frais. Nous avions été poursuivis, en même

temps, comme imprimeurs et éditeurs, et fûmes condamnés aux mêmes dommages. La nature du procès intenté était telle, que onze autres individus, visés par l'article, avaient légalement les mêmes recours contre le journal ruthène et notre Compagnie. Nous nous trouvions donc en face de dommages possibles de $ 70.000 à $ 80.000. Après avoir étudié sérieusement la situation qui nous était faite, nos directeurs décidèrent d'aller en liquidation. Un procédé aussi extraordinaire ne pouvait être suivi, sans causer des dommages très considérables aux actionnaires de la Compagnie et à la Compagnie elle-même. Mais, si nous voulions sauver l'Œuvre, il n'y avait pas d'autres moyens à prendre. Le 4 août 1925, nous déposions notre bilan et commencions, quelques jours plus tard, à songer à un mode de réorganisation.

Après plusieurs semaines passées en pourparlers avec les Autorités ecclésiastiques de Saint-Boniface et de Winnipeg, il fut décidé que les Oblats se rendraient acquéreurs de tout le matériel de la *West Canada Publishing Co.* et qu'ils formeraient une nouvelle Compagnie de publication, qui achèterait les journaux et l'actif courant de l'ancienne Compagnie et continuerait l'œuvre poursuivie par la *West Canada Publishing Co.*

On choisit, comme nom de cette nouvelle Compagnie, celui de *Canadian Publishers limited ;* et les Pères Oblats signèrent un contrat avec elle, par lequel ils lui louaient tout le matériel d'imprimerie de la Compagnie défunte pour un loyer annuel équivalant à un intérêt de 7 % sur le déboursé fait par les Oblats dans ce but et à une dépréciation annuelle qui serait de 3 %, la première année, et qui augmenterait, jusqu'à 5 %, au fur et à mesure que la situation financière de la nouvelle Compagnie le permettrait.

Le 19 septembre 1925, la nouvelle Compagnie entrait en fonctions et remplaçait, à tous points de vue, la Compagnie fondée originairement par nos Pères Allemands et Polonais.

Au moment de la liquidation, la *West Canada Publishing Co.* avait un capital-actions versé de $ 25.000 —

dont les Oblats détenaient $ 15.000. Le reste du capital était entre les mains de l'Archevêque de Saint-Boniface, de l'Archevêque de Winnipeg et d'un groupe de laïques catholiques. Les Oblats étaient donc en minorité parmi les actionnaires. Il était bien entendu que l'Œuvre leur était confiée à perpétuité; mais on conçoit qu'il eût été facile, l'occasion s'en présentant, de les remercier de leurs services et de confier l'Œuvre à d'autres mains.

Dans la nouvelle organisation, les Oblats sont propriétaires exclusifs de tout le matériel d'imprimerie. La nouvelle Compagnie, dont le capital est fixé à $ 50.000, n'a émis que $ 5.000 d'actions; et les Oblats — soit comme tels, soit par l'entremise de quelques-uns de leurs membres — détiennent les trois quarts de ces actions. De sorte qu'aujourd'hui, il semblerait bien que leur position est tout à fait stable et qu'ils peuvent considérer cette Œuvre de Presse comme quelque chose qui leur appartient totalement et qu'ils pourront continuer à diriger, tant qu'ils jugeront qu'en le faisant ils accomplissent une œuvre voulue de DIEU.

Pour montrer l'importance de cette Œuvre de Presse, il serait peut-être bon de donner quelques chiffres. Le total des recettes, depuis la fondation de l'Œuvre, a été de $ 1.741.513,29 et le total des dépenses de $ 1.701.068,96; ce qui accuse un profit de $ 40.444,33, soit une moyenne de $ 2.118,12 par année. Quand on veut bien tenir compte des débuts très difficiles d'une œuvre comme celle dont nous venons de retracer l'historique, cette moyenne de profits est assez considérable pour qu'on puisse conclure que cette œuvre est viable par elle même. Si les pertes des deux premières années n'avaient été aussi considérables, la moyenne des profits nets aurait été de $ 4.000 par année.

Le chiffre d'affaires le plus haut qu'ait fait la Compagnie, dans une seule année, est celui de 1922 — où les recettes totales ont été de $ 212.173,73, accusant un profit, pour cette année-là seulement, de $ 7.149,56.

Depuis dix-neuf ans qu'elle existe, notre Œuvre a connu trois années de déficit : en 1908, le déficit était de $ 11.302,83, — en 1909, de $ 10.319,20, — et, en 1915, de

$1 945,71. Toutes les autres années accusent des profits. L'année 1913 fut la plus prospère, puisque les profits ont été de $10.516,18.

***

Les Pères Oblats ont fondé cette Œuvre de Presse et en ont été chargés depuis sa fondation. Un Père et un Frère convers y ont été attachés, exclusivement, depuis le 9 décembre 1909. De plus, — notamment en 1911-12-13 et 14 — les Oblats dirigèrent les journaux allemands, polonais et anglais. A partir de 1914, la rédaction en a été confiée à des laïques. Le directeur actuel a toujours eu la haute main sur toute l'Œuvre, — moins ce qui relève, d'après le Droit canon, de l'autorité ecclésiastique.

Aux yeux du public et du clergé, les Oblats sont les directeurs de l'Œuvre. On leur reconnaît les mérites de fondateurs, et on leur accorde très volontiers celui d'avoir maintenu l'Œuvre pendant de si longues années. Cependant, le directeur actuel ne s'est jamais mis de l'avant; il a préféré, par principe, faire agir des laïques qui, avec lui, composent le bureau de direction ou ceux qui, sous ses ordres, voient à la gérance des affaires.

Je suis porté à croire que ce principe de gérance, pour une œuvre comme la nôtre, a ses avantages. Ainsi administrée, une œuvre de presse peut fournir à une Congrégation religieuse un moyen extraordinaire de prêcher l'Évangile, sans lui attirer les critiques auxquelles sont souvent exposés ceux qui dirigent des journaux du genre de ceux publiés par notre Compagnie.

L'expérience de ces dix-neuf années nous a démontré que, pour être réellement efficace et remplir le but qu'elle se propose, notre Œuvre de Presse doit garder son caractère actuel de collaboration entre l'élément religieux et l'élément laïque.

Il est particulièrement désirable, pour plusieurs excellentes raisons, que la rédaction des différents journaux soit entre les mains de laïques responsables. Dans certains cas exceptionnels, où l'on serait dans l'impossibilité de rémunérer convenablement un laïque, il faut bien avoir recours à un religieux, — et c'est ce que nous avons dû

faire, dans les débuts. Mais le religieux ou le prêtre, à moins de dons exceptionnels, fera rarement un rédacteur idéal pour des journaux comme les nôtres — qui s'adressent à une population de laïques et de cultivateurs. Ses études et ses goûts personnels ne l'orientent guère vers une foule de problèmes susceptibles d'intéresser ses lecteurs, et il lui manquera souvent le contact avec son public. De par sa position et son caractère, il ne peut traiter certains sujets politiques et nationaux, sans engager moralement sa Communauté ou son Ordinaire. Le journalisme est, d'ailleurs, une tâche très absorbante, qui comporte un travail et une préparation de tous les instants, qui exige, en un mot, que l'on s'y livre tout entier. Aussi se concilie-t-il assez difficilement avec les obligations ordinaires du prêtre.

Pour un laïque qui a la vocation, au contraire, cela devient une profession et un gagne-pain, et il a tout intérêt à en faire un succès, — ce qui constitue le meilleur stimulant au travail. Un laïque est beaucoup plus apte à se placer au point de vue de sa classe de lecteurs, dont il connaît la mentalité. Il peut se tenir en contact plus intime avec son public et obtenir certains renseignements ou certaines critiques qu'on hésitera à confier au prêtre. Il envisage, d'ordinaire, les problèmes sous un angle plus pratique et peut aborder une foule de questions — sociales, politiques, agricoles, économiques, féminines, etc. L'important est que le lecteur se rende compte que son journal est rédigé par quelqu'un de sa mentalité, qui lui inspire confiance, qui comprend ses goûts et ses besoins et qui s'intéresse à tout ce qui peut lui être utile ou agréable.

Une autre raison qui milite en faveur des journalistes laïques, — et elle a sa valeur, dans un pays comme le nôtre — c'est que, dans leurs rapports avec des évêques d'une autre nationalité, ils sont en mesure de défendre leur point de vue et de parler au nom de leur élément, alors qu'un prêtre ou un religieux, par respect ou par obéissance, se trouverait, pour ainsi dire, désarmé.

D'ailleurs, en choisissant de placer des laïques à la tête de nos journaux, nous croyons nous conformer aux

directions des Souverains Pontifes — qui prêchent, constamment, l'apostolat laïque. L'apostolat par excellence, de nos jours, est bien celui de la presse; et ne serait-ce pas une erreur de fermer, à des hommes instruits et bien disposés, l'un des rares débouchés où ils peuvent exercer leur zèle et leur talent?

***

Bien entendu, il est loin de notre pensée de songer à éloigner le clergé de la collaboration à nos journaux; et les prêtres et religieux, qui peuvent le faire, sont, non seulement bienvenus, mais nous les engageons fortement nous-mêmes à écrire sur certains sujets. Il va de soi, également, que le religieux directeur de l'Œuvre garde toujours la haute surveillance sur la rédaction des journaux. C'est une collaboration intime et quotidienne des religieux et des laïques.

On a suggéré qu'il serait possible d'aider matériellement la presse catholique, en formant des Frères convers qui se chargeraient de la composition, de l'impression et de tous les travaux de l'atelier d'imprimerie. Ce serait, croit-on, résoudre d'un seul coup le problème, parfois difficile, du recrutement du personnel et réduire, considérablement, le coût de la production des journaux. A première vue, ce projet peut offrir certaines perspectives attrayantes. En réalité, son exécution présenterait de sérieuses difficultés; et il est douteux que la presse catholique en retirerait des avantages réels.

Une petite imprimerie — avec un personnel de Frères Oblats qui se chargerait de la publication de diverses revues pieuses, de livres de prières et de catéchismes pour les Missions — serait, assurément, très utile; et il est possible que des journaux, placés dans des conditions exceptionnellement difficiles, trouveraient profit à utiliser les services de ces Frères imprimeurs; mais, pour ce qui concerne une œuvre de presse aussi considérable que la nôtre, la chose nous paraît peu désirable. Outre que l'utilité ne s'en fait pas sentir, — car, dans une grande ville comme Winnipeg, le recrutement du personnel est facile — nous y verrions plusieurs inconvénients. La partie

matérielle des journaux pourrait, sans doute, être exécutée par des religieux, sans que cela affecte le caractère actuel de la rédaction et de l'administration. Mais nos journaux catholiques, comme les autres journaux, sont soutenus par le public laïque. Il est donc juste que les laïques profitent pécuniairement de l'Œuvre, puisqu'ils en sont les soutiens. Autrement, ne pourrait-on pas dire que la communauté, qui dirige ces journaux, accapare l'argent du public pour son seul bénéfice ? Aux yeux de la population, ce serait une œuvre pure et simple de la communauté, mais non une œuvre d'intérêt général. Elle réaliserait une économie dans la production, peut-être, mais elle y perdrait, sûrement, en prestige et en influence.

L'expérience a démontré qu'un journal catholique, pour se maintenir et se développer, doit se suffire à lui même par les moyens ordinaires : abonnements, annonces, travaux d'imprimerie. Les journaux, qui ne peuvent se soutenir d'eux-mêmes, sont fatalement appelés à disparaître ; car on ne peut espérer que nos catholiques feront, constamment, des sacrifices pour leur éviter la ruine d'année en année. Toute œuvre de presse doit donc être organisée, strictement, sur une base d'affaires. Les moyens surnaturels et le dévouement d'un personnel d'élite compteront toujours, avant tout, pour son succès ; mais c'est, quand même, une entreprise commerciale et industrielle, et rien ne saura jamais la dispenser d'en adopter les méthodes. Aussi croyons-nous que le régime suivi jusqu'à présent — qui consiste à confier la rédaction des journaux, l'administration et les différents services à des laïques compétents, sous la surveillance du directeur général de l'Œuvre — est le moyen le plus sûr de la voir se maintenir et prospérer...

Avant de terminer, je tiens à souligner, tout particulièrement, le zèle du Frère Charles SYLVESTRE — qui, depuis bientôt dix-neuf ans, se dévoue tout entier au soin du matériel d'imprimerie de notre œuvre. Doué d'un très beau talent de mécanicien, il a su le mettre à profit, sans jamais compter ses heures et ses fatigues.

Omer PLOURDE, *O. M. I.*